

ves les plus manifestes, avec quelle charité puissante l'Eglise a toujours rempli ses hautes obligations envers l'Etat, contribuant grandement au bien temporel de tout le genre humain et apportant un remède aux maux qui l'affligent.

Toutefois, dès les premiers jours, l'Eglise a été accusée d'être contraire aux intérêts de la société civile, incapable d'en assurer le bon heur et la gloire, cause même de ses malheurs.

Cette indigne calomnie, victorieusement réfutée, il y a des siècles, par St-Augustin, n'a pourtant pas cessé. En nos temps modernes " beaucoup se sont plu à chercher la règle de la vie sociale en dehors des doctrines de l'Eglise catholique. Ce droit nouveau commence à être en force et à dominer. De là l'importance souveraine de contester les nouvelles théories sociales avec la doctrine chrétienne, afin que, l'éclat de la vérité dissipant le doute et l'erreur, chacun puisse voir aisément quel chemin il doit suivre, quelle voie il doit écouter."

A l'encontre de cet ordre social chrétien est survenu le droit nouveau: il a été inauguré au XVI^e siècle, formulé au XVIII^e, et appliqué de nos jours.

Il consiste à mettre en oubli Dieu et son autorité; il proclame l'égalité absolue entre tous les hommes, et rejette toute autorité sociale, autre que celle du peuple sans Dieu: de là viennent toutes les libertés sans frein, toutes les licences les plus déshonorées, pour la conscience, la religion, la pensée, la presse.

L'Eglise n'est plus qu'une association dans l'Etat, association dépourvue de tout pouvoir, de tout droit divin, de tout privilège; ses lois sont méconnues, ses biens usurpés, ses religieux bannis, l'éducation et le mariage sécularisés.

Ces prétentions modernes sont déraisonnables à l'excès. Il est manifeste que tout pouvoir social vient de Dieu, et que, sans ce pouvoir, tout tombe dans le désordre et le bouleversement.

L'indifférence ou la liberté religieuse tend à anéantir toute religion et mène à l'athéisme.

La liberté illimitée de penser et de publier ses pensées, loin d'opérer le bien, engendre la confusion, l'erreur, l'égarément le plus funeste.

C'est une extrême témérité, une erreur aussi grande que pernicieuse, de prétendre assujettir l'Eglise à l'Etat ou l'exclure de la vie publique, des lois, de l'éducation, de la société domestique.

Les Papes, Grégoire XVI dans l'Encyclique *Mirari vos*, Pie IX dans le Syllabus, ont déjà repoussé et condamné ces doctrines.

De leurs décisions, il résulte: que tout pouvoir public vient originellement de Dieu; que la religion est obligatoire pour la société, comme pour les particuliers; qu'on n'a pas droit de soulever l'Émeute ni de penser et publier tout ce qu'on veut; que l'Eglise est une société parfaite et doit avoir sa pleine liberté d'action.

Aucune forme de gouvernement, juste, sage, garantissant la prospérité publique, n'est à réprover, et il n'y a pas à en exclure le peuple. L'Eglise, en proclamant la vraie religion, ne condamne pas la tolérance des autres cultes, quand cette tolérance est indispensable; sur tout elle ne force personne à croire.

L'Eglise ne peut approuver une liberté qui rejette toute loi et tout frein, une liberté de perdition, un voile de méchanceté, qui rend l'homme esclave des passions et des erreurs.

Mais elle approuve au plus haut point la vraie liberté, celle qui maintient l'ordre et les droits de chacun; l'Eglise n'a jamais cessé de lutter pour procurer cette liberté au peuple, à la famille. Elle embrasse tous les vrais progrès, ne voit pas indistinctement de mauvais œil les systèmes politiques modernes, ne repousse pas les découverts; elle ne repudie que les opinions malsaines, le penchant à la révolte, la tendance à s'éloigner de Dieu.

Dans les découvertes fondées en vérité l'Eglise voit une trace de l'intelligence divine: les vérités naturelles ne sont jamais contraires aux vérités révélées, beaucoup les

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Mode Parisienne, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui veut d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

confirmation, toutes servent à connaître et à louer Dieu. Aussi l'Eglise favorise-t-elle le progrès de toutes les sciences, des sciences naturelles comme des autres, les recherches les efforts, les arts, les industries, même pour augmenter l'agrément ou le bien-être; seulement elle dirige tout vers un but honnête, et veille à ce que l'homme ne soit point détourné de Dieu et des biens éternels. En face des Etats qui renient les principes chrétiens, le Pape proclame ces vérités, pour remplir sa charge apostolique, et aussi, pour que les affaires publiques soient moins en péril, reposent sur des fondements plus solides, sans dommage pour la légitime liberté des peuples, dont la meilleure sauvegarde est la vérité.

En ces conjonctures difficiles, les devoirs des catholiques sont:

En théorie, adhérer inébranlablement aux enseignements des pontifes romains, les professer publiquement au besoin, spécialement sur les libertés modernes, portant une apparence trompeuse d'honnêteté, émanant de sources douteuses, et, malgré quelque modération, ne pouvant être approuvées de personne;

En pratique, agir en particulier et en public: dans l'ordre privé, vivre en chrétiens et en catholiques; dans l'ordre public, prendre part aux affaires municipales, faire en sorte que l'autorité publique procure convenablement à l'éducation religieuse et morale de la jeunesse; aborder les charges politiques, que les catholiques doivent exercer consciencieusement, pour le bien de l'Etat, et en faveur de la religion.

Ainsi firent les premiers chrétiens: d'une vertu en tout exemplaire, prêts à mourir quand il le fallait, ils pénétrèrent rapidement dans toutes les situations de la vie sociale, et, au jour de la libération, leur foi apparut partout forte et pleine de vigueur. Ainsi doivent faire encore les catholiques, sous la conduite du St Siège et de l'Épiscopat, croyant fermement la doctrine de l'Eglise, évitant toute connivence avec l'erreur, toute faiblesse en combattant pour la vérité, discutant les opinions libérales avec modération, par amour pour la vérité, mettant de côté les soupçons et accusations injustes.

Tous doivent admettre les points suivants: La foi catholique est incompatible avec les germes de rationalisme et du naturalisme, qui vont à détruire toute institution chrétienne et à mettre l'autorité de l'homme à la place de celle de Dieu; il n'est pas plus permis de rejeter l'autorité de l'Eglise dans la vie publique que dans la vie privée.

Sur les questions politiques, la forme du gouvernement, les systèmes d'administration, les divergences honnêtes sont permises et ne doivent pas être imputées à personne comme un crime, ou même comme une apostasie: avis aux journalistes et aux écrivains.

Dans la lutte présente, tous doivent tendre unanimement au but commun de sauver la religion et la société, oubliant à cet effet les dissensions, même les injustices du passé, suppliant Dieu de tout transformer et de tout diriger à sa gloire et au salut du genre humain.

A ces causes le saint nom de Dieu invoqué. Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

1. L'Encyclique *Immortale Dei* sera lue dans toutes les paroisses.

2. Messieurs les curés donneront, en faisant cette lecture, des explications propres à bien faire saisir, par le peuple catholique, les enseignements que le Pape nous donne dans cette Encyclique.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône des messes paroissiales et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, en la fête de l'Épiphanie, mil huit cent quatre-vingt-six.

J. THOMAS, Ev. d'OTTAWA. Par mandement J. A. SLOAN, Ptre., Secrétaire.

UN CONSEIL PAR JOUR

L'huile de ricin est un des purgatifs les plus doux et les plus usuels. On croit généralement qu'il en faut 30 à 40 grammes pour un adulte. C'est trop; 10 à 20 gouttes suffisent dans le plus grand nombre de cas.

Quant à la façon de la prendre, beaucoup de personnes hésitent en présence du dégoût insurmontable que leur inspire l'odeur particulière de cette huile.

Un bouillon dégraissé à froid et fortement salé constitue le meilleur véhicule; on s'aperçoit à peine ainsi de la présence de l'huile de ricin.

ADRESSE A LÉON XIII

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Taschereau ayant exprimé l'idée qu'une adresse de remerciement devrait être envoyée à S. S. Léon XIII au sujet de son admirable Encyclique *Immortale Dei*, un comité s'est aussitôt formé à Québec pour mettre à exécution la noble idée du vénérable prélat.

Ce comité se compose des honorables juges Routhier et Gagné, de MM. J. Malouin, avocat, Haro, C. R., D. J. Montambault, C. R., Cyrnar Pelletier, C. R., G. N. Hamel, avocat, Owen Murphy, J. A. Charlebois et A. Siros, notaires. L'honorable Gédéon Ouhmet en est le président et V. P. H. Huot le secrétaire.

Une adresse a été immédiatement rédigée et devra être signée par la plupart des hommes publics du pays.

GRANDE INCENDIE

PERTES DE 300,000 FRANCS

Un certain nombre de fabriques de meubles à Belleville, France, ont été détruites par le feu.

Les flammes se sont étendues avec une telle rapidité que les ouvriers qui demeuraient dans le haut de ces fabriques ont dû sauter par les fenêtres, ainsi que les femmes et leurs enfants.

Nombre d'entre eux ont reçu de contusions graves. On a retiré plusieurs cadavres des ruines.

Les pertes pécuniaires sont de 300,000 francs. Trois cents personnes se trouvent sans emploi par suite de cette conflagration.

CHRÉTIENS FAISONS L'AUMONE

M. Gilmour ayant eu la générosité de mettre le Théâtre Royal (Institut Canadien) à la disposition des Messieurs de la Saint Vincent de Paul de la paroisse de Ste Anne, M. le Président s'est immédiatement assuré le concours de M. l'abbé Prud'homme, qui y donnera, dimanche, 31 janvier, une conférence sur le sujet si palpitant d'Égypte et la Terre-Sainte à voir d'oiseau.

Cette conférence sera illustrée par plus de deux cents magnifiques vues de ville, monuments et panoramas.

Prix d'admission: Fauteuils d'orchestre et parquet, 25 cts. Galeries, 15 cts.

Il y aura musique. Inutile d'ajouter que les bénéfices de la soirée seront versés à la caisse de la Saint Vincent de Paul de Sainte Anne.

AU CERCLE DES FAMILLES

Le R. Pere Marsan, O.M.I., professeur au collège d'Ottawa, a fait une conférence aussi instructive qu'amusante sur "L'Étude des sciences naturelles" au Cercle des Familles de l'Institut, hier soir.

Après avoir démontré quels avantages il y a à étudier la nature et les richesses qu'elle renferme, et avoir prouvé, par des faits arrivés à sa connaissance personnelle, que le Canadien-français est pour le moins aussi apte à ces études que le représentant de toute autre race, le conférencier a fait plusieurs expériences chimiques qui ont excité au plus haut point l'intérêt de tous les spectateurs.

Le R. P. G. adu., à la tête de ses vaillants jeunes musiciens, a de son côté exécuté avec beaucoup de succès plusieurs morceaux de choix au milieu des applaudissements chaleureux et répétés de la salle, tandis que M. Morel chantait une jolie romance, que MM. Chateaubert, Labat, Lapointe, W. Boyle, Lahaise et Morel soulevaient l'harmonie générale dans "L'homme à la fourchette" comédie en un acte, qu'ils ont rendue avec beaucoup d'agrément et de naturel.

Les conférenciers de dimanche prochain seront M. le Dr Martin et M. L. Lussier, du Canada.

Patinoir à Glace de Dcy

Une course de 2 MILES sur patins à glace, ouverte aux amateurs, aura lieu JEUDI le 28 JANVIER. L'enjeu sera une coupe d'argent du coût de \$25. Des patineurs renommés d'Ottawa, Montréal et Brockville prendront part à cette course.

UNE STATISTIQUE EFFRAYANTE

Il résulte de la statistique officielle, close suivant l'usage le 31 décembre, que, dans le département de la Seine, en France, 642 suicides et tentatives de suicide ont été commis du 1^{er} janvier au 31 décembre 1885. L'année précédente avait donné un chiffre de 542, ce qui fait un excédant de 100 pour 1885.

C'est le suicide par arme à feu qui domine. On en compte 225 cas, dont 160 à Paris et 65 pour tout le reste du département. Il y a eu 150 noyades, 88 pendants et 142 asphyxies.

Les autres suicides se sont jetés du haut des monuments ou par leur fenêtre (62), se sont fait écraser ou se sont empoisonnés.

Il est à remarquer que le chiffre des morts par asphyxie est inférieur de 75 à celui de 1884, tandis que celui des suicides par arme à feu est supérieur de 42. Le nombre des femmes qui se sont bûtié la cervelle ou logé une balle dans la poitrine est de 40.

L'accès de la colonne Vendôme était interdit au public, aucun malheureux n'a pu se jeter du haut du monument. Il avait été question de prendre la même mesure pour la colonne de la Bastille et l'Arc-de-Triomphe, mais on ne l'a pas fait: aussi quatre désespérés ont-ils pu se jeter du haut de la colonne de Juillet, et un du sommet de l'Arc-de-Triomphe.

Trois, dont une femme, se sont élancés des tours Notre-Dame. La femme est venue se briser sur le pavé de la place, mais les deux autres se sont abattus dans le jardin de l'archevêque.

Après Paris, c'est Saint-Denis qui donne le chiffre de suicides le plus élevé, 42; dans l'arrondissement de Sceaux, il y en a eu 11. A Vincennes, Fontenay, 6 et 7.

LE MONDE ET LA VILLE

Il y avait nombreuse assistance au Patinor Royal samedi soir. Spectateurs et patineurs ont passé une charmante veillée.

Le froid retient les vagabonds à domicile par le temps qui court. C'est ce qui explique le petit nombre des pensionnaires de la station de police.

Huitres apprêtées pour tous les g-us au restaurant Lanctot, Rue George.

M. J. Tassé, M.P., est à Ottawa depuis samedi. Il a accepté l'invitation du Cercle Lafontaine, et viendra lui adresser la parole au commencement de février.

L'inauguration de la côte Taché, samedi, a été une brillante affaire. Le parcours de la gissoire était illuminé avec beaucoup de goût et offrait un magnifique coup-d'œil.

Il y aura salle comble ce soir au Théâtre Royal pour entendre "Youth", drame militaire qui a déjà fait les délices du public d'Ottawa il y a quelques mois. Les recettes de la soirée seront consacrées à couvrir les derniers frais de la réception faite aux Francs-Tireurs le printemps dernier, et son Excellence le Gouverneur Général, sir F. Middleton, sir A. P. Caron, l'honorable J. A. Chapleau et plusieurs autres ministres y assisteront.

La conférence de M. l'abbé Prud'homme, à la salle Ste Anne, hier soir, a été fort intéressante.

L'auditoire était nombreux et choisi, et le savant conférencier a raconté "Ses voyages à travers la Syrie, la Galilée, la Samarie et la Judée", avec tout le talent qu'on lui connaît, exhibant en même temps à l'assistance de superbes vues de diverses villes de ces pays, entre autres Smyrne, Beyrouth, Damasc, St Jean d'Acce, Nazareth, Tibérias, Caparnaum, Ephraïm, Bethel, Sychem, Samarie, Beth léem et Jerusalem.

La musique de Ste Anne a aussi fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

PRESENTS POUR NOEL ET LE 1^{ER} DE L'AN

Les personnes qui désirent acheter des présents trouveront à mon magasin un très-joli choix d'objets bien propres à être donnés comme cadeaux, tels que: Cartes de Noël et du 1^{er} de l'an avec inscriptions en français et en anglais.

Livres de prières reliés avec élégance, livres d'histoires avec gravures colorées pour les enfants. Beaux objets de piété d'un fini tout nouveau.

Albums avec couverts en peluche en cuir et une grande variété d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici. J'ai aussi un magnifique choix de jolis jouets pour les enfants.

Tout sera vendu à bon marché P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

L'endroit pour acheter des EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUÉ ET RENOMMÉ MAGASIN 101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1^{er} Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

A QUICONQUE ACHÈTERA: 5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

AVIS SPECIAUX

Diners et banquets, préparés à ordre, sous un très court délai, au restaurant Lanctot, rue George.

On a besoin immédiatement de 1000 par-oumes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le Ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jupes de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera renversé. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées adressées au sous-secrétaire, et endossées "soumission pour glace, Bâtisses Publiques," seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi, le 4 février prochain, pour remplir la glacière du gouvernement, au bassin du canal Rideau, Ottawa.

Les soumissions cachetées, endossées "soumission pour glace, Rideau Hall, etc." seront aussi reçues en même temps pour remplir la glacière de la résidence du Gouverneur Général, à Rideau Hall.

La soumission devra stipuler le prix de chaque morceau de glace des dimensions suivantes, savoir: 3 pi ds par 1 pied, lequel prix devra comprendre les frais de piégeage et le coût de la scie de bois nécessaire à cette fin.

La glace devra être mesurée avant d'être déposée dans la glacière et le paiement se fera conformément à ce mesurage.

N.B.—La glace doit être prise sur l'Ottawa, au-dessus des Chutes des Chaudières. Par ordre. A. GOBELT, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 22 jan. 1886.

DIPHTEBINE

ANTI-DIPHTEBRIQUE Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge. Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTEBINE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède. Préparé par le

DR N. LACERTE,

LEVIS, P. Q. Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DÉPOT CHEZ ELZEAR ALABIE, 71 Rue Bolton, Ottawa. juillet 84

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRANNIA, HULL. Ottawa, 20 nov 1885

QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM